

## **Communiqué de presse**

# **Le CNRS se réforme**

## **Une nouvelle organisation pour un établissement plus fort et plus ouvert**

Pour la première fois de son histoire, le CNRS a engagé, depuis mars 2004, un projet de rénovation de grande ampleur.

Le contexte national, européen et international de la recherche a profondément évolué depuis 20 ans. Les responsabilités des chercheurs sont plus larges dans la société et l'économie d'aujourd'hui qu'elles ne l'étaient il y a une génération, et leurs activités font l'objet d'une compétition beaucoup plus intense. Nos gouvernements sont de plus en plus attentifs à ce que la recherche nourrisse davantage et durablement l'activité économique de notre pays. La construction de l'Europe de la recherche est une perspective historique à ne pas manquer. Le nécessaire développement des universités et les dynamiques régionales sont aussi de nouvelles données à prendre en compte...

Dans ce contexte nouveau où l'enjeu ultime est que la recherche française occupe le devant de la scène dans une Europe scientifique forte, le CNRS, premier organisme de recherche en Europe, doit évoluer **pour être plus dynamique, plus ouvert, plus attractif et plus performant**. Il doit améliorer sa capacité à élaborer et à mettre en œuvre une politique scientifique plus explicite et plus affirmée, mieux développer l'interdisciplinarité, amplifier son ouverture européenne et renforcer sa présence dans les régions, auprès des établissements partenaires et des laboratoires.

**Le « *Projet pour le CNRS* » élaboré début 2004 par Gérard MEGIE, président du CNRS, et Bernard LARROUTUROU, directeur général, a mis en route cette évolution de l'organisme pour :**

- **clarifier ses missions et son positionnement dans le dispositif de recherche français et européen,**
- **rendre plus affirmées et plus lisibles sa stratégie d'établissement et les priorités de sa politique scientifique,**
- **mettre en œuvre les évolutions nécessaires de son organisation.**

Depuis un an, ce *Projet* a fait l'objet de multiples débats et concertations au sein de l'établissement, et avec les établissements partenaires.

**Une étape importante s'est traduite par l'approbation de la réforme de l'organisation du CNRS par le conseil d'administration, le 19 mai.** Cette réforme en profondeur verra la mise en place d'une organisation composée de :

- **6 départements scientifiques** dont 2 départements « transverses » :
  - Mathématiques, informatique, physique, planète et univers (MIPPU)
  - Chimie
  - Vivant
  - Homme et société
  - Environnement et développement durable
  - Ingénierie

Les deux instituts nationaux, IN2P3 et INSU, seront reliés au département « Mathématiques, informatique, physique, planète et univers »

- **Une direction scientifique générale** qui regroupe les départements scientifiques et les instituts nationaux
- Une **mission de la stratégie et de la prospective**, auprès du président et du directeur général, chargée d'impulser les réflexions prospectives et de coordonner la réflexion sur l'élaboration de la politique générale de l'organisme.
- **5 directions interrégionales** : Ile-de-France, Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Est et Sud-Ouest. Le directeur interrégional est membre du comité de direction du CNRS. Avec les délégués régionaux de l'interrégion, qui seront ses adjoints, le directeur interrégional représente le CNRS en région.

**La mise en place de la nouvelle organisation doit être achevée au 1<sup>er</sup> janvier 2006.**

\* \* \*

Cette réforme approuvée par le conseil d'administration ne représente qu'un aspect, de **nombreux « chantiers » ont été menés depuis un an.** Ces chantiers portent sur des aspect aussi variés que :

- la politique scientifique,
- la rénovation du partenariat avec les universités et les écoles,
- l'attractivité et la politique des ressources humaines,
- les relations européennes et internationales,
- l'évaluation de la recherche,

L'ensemble de ces travaux se poursuivront dans le cadre de la préparation du **Plan stratégique du CNRS** qui sera proposé au conseil d'administration **début 2006.**

\* \* \*

Comme l'ont écrit Bernard MEUNIER, président du CNRS, et Bernard LARROUTUROU, directeur général, dans une lettre adressée aux personnels de l'organisme le 19 mai, cette décision du conseil d'administration est « *une étape essentielle, un point d'appui pour construire l'avenir de l'organisme, pour impulser au sein de l'établissement une dynamique du changement tournée vers la science et ayant pour objectif d'améliorer le fonctionnement de l'organisme et de renforcer ses partenariats* ».

**Contact presse** : Martine Hasler  
Tél : 01 44 96 46 35 – Mél : [martine.hasler@cnrs-dir.fr](mailto:martine.hasler@cnrs-dir.fr)